

# POUR LA DÉMOCRATIE ET LA JUSTICE SOCIALE, FAIRE FRONT CONTRE L'EXTRÊME-DROITE !

Le 12 juin 2024

L'Union syndicale Solidaires est depuis 25 ans de tous les combats contre les régressions sociales, les régressions des droits des travailleurs-euses notamment par les lois travail, les réformes de l'assurance chômage, de la fonction publique, contre le recul de la protection sociale comme lors de la dernière réforme des retraites. Elle a dénoncé et combattu aussi les lois liberticides comme la loi immigration qui a fait de la préférence nationale, idée de l'extrême droite, son axe fondamental.

Ce dernier gouvernement et Macron lui-même, portent une responsabilité très lourde dans la situation actuelle, la colère et la désespérance sociale, et offrent à l'extrême droite la possibilité d'accéder au pouvoir.

L'extrême droite est fondamentalement à l'opposé de nos valeurs d'égalité, de justice et de solidarité. Nous l'avons toujours combattu et sa « banalisation » de ces vingt dernières années ne nous fait pas oublier ni son origine : le fascisme, ni son socle : le racisme.

Nous avons alerté ce gouvernement à de nombreuses reprises, et publiquement que sa politique socialement injuste et son entêtement à conduire une réforme des retraites massivement rejetée, conduirait au renforcement d'un vote en faveur de l'extrême droite.

L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir c'est le contrôle du ministère de l'intérieur, de la justice, de l'éducation, c'est la possibilité de nommer les dirigeant-es des médias publics. C'est la possibilité de modifier les règles du jeu pour se maintenir au pouvoir. C'est des attaques encore plus nombreuses envers les militant-es du mouvement social.

L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir serait synonyme de fragilisation des plus précaires, d'exclusion des étrangers et étrangères, de stigmatisation des personnes racisées, de régression des droits des femmes et des minorités, d'une accélération des régressions sociales pour les plus précaires, d'un déni de l'ampleur du dérèglement climatique, sans parler d'une accélération de l'autoritarisme, et du bâillonnement voire de la suppression des contre-pouvoirs dont les syndicats. Ce n'est pas de cette société là que nous voulons.

C'est pourquoi, l'Union syndicale Solidaires appelle à s'organiser sur les lieux de travail et à participer aux manifestations unitaires qui se multiplient.

Nous avons depuis de nombreuses années écrit et porté « pas une voix pour l'extrême droite » lors des élections. Nous réitérons plus que jamais cette consigne que nous assumons comme la suite logique des valeurs que nous portons.

Dès à présent, nous construisons de la manière la plus unitaire possible un mouvement massif de résistance et d'alternative porteur des valeurs antiracistes, féministes, écologistes et anticapitalistes.

Ce mouvement doit pouvoir s'engager sur des mesures positives et concrètes à diffuser partout sur le territoire telle que l'intersyndicale l'a fait . L'ensemble des acteurs et actrices du mouvement social doit pouvoir les construire et les porter.

**Pour Solidaires la résistance se construit dans chaque lieu de travail, d'étude, et dans la rue. Nous appelons à participer à l'ensemble des mobilisations qui s'organisent sur le territoire, et jusqu'à la grève où cela est possible, autour de 10 mesures urgentes :**

1. La retraite à 60 ans.
2. L'augmentation des salaires, des pensions, des allocations chômage et des minima sociaux ; un SMIC à 2 000€ et aucun revenu en dessous du SMIC.
3. Des moyens pour les services publics sur tout le territoire.
4. Un nouveau statut du salarié-e avec maintien du salaire entre deux emplois.
5. Un droit au logement pour tous-tes.
6. La gratuité des transports en communs, des premiers mètres cubes d'eau, des premiers kWh, puis une tarification très progressive.
7. Des pouvoirs accrus des instances de représentation dans les entreprises et administrations (CSE et CSA).
8. Une réelle égalité salariale femmes/hommes et deux milliards pour lutter contre les violences faites aux femmes.
9. Le droit de vote pour les étranger-es résidant en France.
10. L'abrogation de la loi Asile et Immigration.